

POSTES VACANTS AU 01/09/2021

- **1 professeur(e) de lettres modernes pouvant justifier des compétences suivantes**
 - expérience d'enseignement du français en collège et en lycée
 - maîtrise de la langue espagnole (niveau B2 du CECRL au minimum)
 - mise en œuvre et suivi de projets permettant un rayonnement culturel
 - une certification FLE ou une compétence en philosophie serait appréciée

- **1 professeur(e) de physique-chimie pouvant justifier des compétences suivantes**
 - expérience d'enseignement en collège et en lycée
 - maîtrise de la langue espagnole (niveau B2 du CECRL au minimum)
 - mise en œuvre et suivi de projets inter-cycles (olympiades, semaine des sciences...)
 - tutorat de professeurs et encadrement d'actions de coopération éducative

- **1 professeur(e) de sciences de la vie et de la terre pouvant justifier des compétences suivantes**
 - expérience d'enseignement en collège et en lycée
 - maîtrise de la langue espagnole (niveau B2 du CECRL au minimum)
 - mise en œuvre et suivi de projets inter-cycles (olympiades, semaine des sciences...)
 - tutorat de professeurs et encadrement d'actions de coopération éducative

Candidature à renvoyer par courriel accompagnée des documents suivants

- Notice individuelle [AEFE](#) remplie et signée + notice d'informations pour l'établissement
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum vitae et copies des diplômes
- Fiche de synthèse I-Prof
- Copie du dernier arrêté de nomination (agents en poste en France ou dans les COM)
- Copies du dernier arrêté de promotion et des deux derniers rapports d'inspection existants
- Copie d'une pièce d'identité (et éventuellement du livret de famille)
- Le cas échéant
 - copie de la dernière fiche de notation administrative
 - copie de l'arrêté de détachement et du contrat en cours
 - justificatif de suivi de conjoint (ou de résidence si déjà établi dans le pays)
- Toutes attestations ou lettres de recommandations que le candidat jugera utiles

IMPORTANT : un dossier incomplet ne sera pas examiné

- (*) Postes à pourvoir réservés à des personnels titulaires de la fonction publique française
- ayant exercé au moins deux ans comme titulaires en France
 - étant parvenus au terme de leur détachement sur poste spécifique